

COVID-19 : utilisation sécuritaire des parcs et espaces verts urbains en contexte de déconfinement graduel

Dernière mise à jour le 8 juillet 2020 : modifications apportées en jaune

Avertissement

Le présent document a été rédigé dans le contexte d'urgence sanitaire lié à la COVID-19. Réalisés dans un court laps de temps et basés sur les connaissances découlant d'une recherche rapide et d'une analyse sommaire et non exhaustive de la littérature scientifique et grise disponible, les constats présentés dans ce document pourraient devoir être révisés selon l'évolution des connaissances scientifiques liées à l'actuelle pandémie.

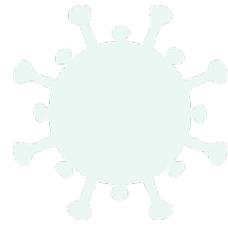
La décision d'ouvrir ou de fermer une partie ou la totalité des parcs et des espaces verts ou de mettre en place des aménagements visant à favoriser une utilisation sécuritaire de ceux-ci revient aux autorités municipales. Celles-ci devraient toutefois consulter les directions régionales de santé publique pour tenir compte de l'épidémiologie de COVID-19 spécifique à chaque région et des bénéfices sur la santé et le bien-être que les parcs et les espaces verts peuvent apporter à la population.

Sommaire

Le présent document vise à donner des balises pour favoriser l'utilisation des parcs et des espaces verts, dans le contexte de pandémie de la COVID-19. Il rappelle les principaux bienfaits des espaces verts sur la santé et les principes de base à respecter pour y réduire les risques de propagation du virus. Le document présente aussi des initiatives prometteuses mises de l'avant par des municipalités au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde pour favoriser une fréquentation sécuritaire et optimale des parcs et des espaces verts. Finalement, quelques ressources pertinentes pour soutenir la mise en place de parcs et d'espaces verts sont énumérées afin de faciliter la prise en compte d'éléments clés dans la réalisation de ceux-ci.

Messages-clés

- ▶ Il est primordial de rendre accessibles à la population les parcs et les espaces verts, particulièrement en période de pandémie, lorsqu'il y a confinement, puisqu'ils représentent un des rares lieux sécuritaires offrant la possibilité de s'adonner à différentes activités physiques et sociales.
- ▶ Les parcs et les espaces verts améliorent plusieurs dimensions de la santé physique et mentale.
- ▶ Les parcs et les espaces verts représentent des îlots de fraîcheur en période de chaleur extrême.
- ▶ Les recommandations pour éviter la propagation du virus lors de la fréquentation des parcs et des espaces verts sont les suivantes :
 - ▶ Ne pas fréquenter les parcs et les espaces verts s'ils éprouvent des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19, s'ils sont en attente d'un test ou d'un résultat de test, s'ils sont en isolement à domicile, de même que s'ils reviennent de voyage;

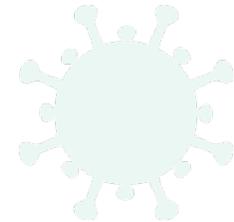


- ▶ Garder une distance de deux mètres entre les personnes ne provenant pas du même ménage dans les parcs et les espaces verts par mesure de précaution;
- ▶ Pratiquer l'étiquette respiratoire;
- ▶ Il est suggéré de porter un couvre-visage si la distanciation physique de deux mètres peut être difficile à respecter;
- ▶ Se laver les mains souvent ou après avoir touché les surfaces du mobilier et des infrastructures du parc et des espaces verts.
- ▶ Certains éléments de base peuvent favoriser l'utilisation et la fréquentation des parcs et des espaces verts, ils sont les suivants :
 - ▶ L'accessibilité géographique;
 - ▶ L'esthétisme;
 - ▶ La propreté;
 - ▶ La conception d'aménagements sécuritaires;
 - ▶ Le développement d'activités permettant à différents groupes de la population d'utiliser les aménagements.
- ▶ Des mesures et des aménagements sont aussi proposés afin de favoriser la distanciation physique et de réduire les risques de propagation tout en adoptant les éléments de base dans l'aménagement et l'entretien d'un parc et espace vert :
 - ▶ Nettoyer les équipements publics;
 - ▶ Communiquer clairement et simplement les consignes liées à l'hygiène, le respect de la distanciation physique et l'usage des espaces;
 - ▶ Donner accès à des infrastructures sanitaires en demandant de maintenir la distanciation (ex. : file d'attente);
 - ▶ Modifier les aménagements, le mobilier et les règles d'usage;
 - ▶ Délimiter de petits périmètres d'utilisation pour une bulle familiale;
 - ▶ Améliorer l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts;
 - ▶ Adopter des mesures spécifiques pour les enfants.

Il est important de rappeler qu'il est essentiel que les parcs et les espaces verts soient équitablement accessibles, pour que l'ensemble de la population en tire le maximum de bénéfices.

Mise en contexte

La nouvelle pandémie de coronavirus a amené le Québec comme plusieurs juridictions dans le monde à recommander des mesures sanitaires pour freiner sa propagation (1). Ces mesures comprennent la limitation du nombre de contacts entre les personnes, la distanciation physique, les barrières physiques, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire, le port du couvre-visage, la désinfection et le nettoyage des surfaces. Ces mesures sont considérées comme des approches efficaces pour réduire la transmission et le nombre de cas de COVID-19 (2, 3).



Ces mesures ont entraîné des perturbations sur la vie quotidienne et elles sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé et le bien-être, en particulier pour les populations vulnérables, défavorisées ou qui vivent dans des milieux urbains où l'espace public est plus limité (4–10).

La santé et le bien-être d'une population dépendent de plusieurs facteurs, dont ceux provenant des caractéristiques de l'environnement bâti. En milieu urbain, la disponibilité des parcs et des espaces verts urbains¹ et leur accessibilité sont des caractéristiques pouvant favoriser la santé et le bien-être de la population (11, 12). En contexte de pandémie, il s'agit bien souvent des derniers refuges pour accéder à de la végétation en milieu urbain ou pour pratiquer une activité physique (12–14). Les parcs et les espaces verts peuvent aussi être source de résilience communautaire en soutenant le maintien de la santé et du bien-être de la population (5, 15).

En période de déconfinement, les municipalités rouvrent leurs parcs et espaces verts de même que les infrastructures sportives comprises à l'intérieur de ceux-ci. L'ouverture de plusieurs parcs et espaces verts se traduit par une augmentation des déplacements vers ces lieux (16).

Dans ce contexte, l'utilisation des parcs et des espaces verts doit pouvoir être faite en respectant la mesure de distanciation physique afin de réduire le risque de transmission du virus (17, 18)². Cette condition peut toutefois être difficile à mettre en place, particulièrement en milieu urbain, en raison de l'augmentation du nombre d'usagers, du type d'aménagements actuellement disponibles dans les parcs et les espaces verts, mais aussi de leur niveau d'accessibilité. En effet, le contexte de la COVID-19 a montré que certaines populations défavorisées et vulnérables ont un accès plus limité aux parcs et aux espaces verts (19). En conséquence, dans plusieurs villes européennes et nord-américaines, des aménagements et des propositions d'aménagements pouvant favoriser l'accès et l'utilisation sécuritaires des parcs et des espaces verts urbains sont graduellement mis en place (20).

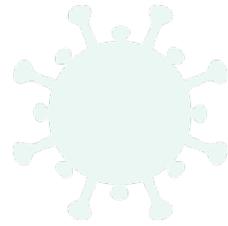
Objectifs

Ce document poursuit quatre objectifs :

- ▶ Rappeler les bienfaits des parcs et des espaces verts sur la santé;
- ▶ Énoncer les principes à respecter pour favoriser une utilisation sécuritaire des parcs et des espaces verts en contexte de pandémie;
- ▶ Décrire des initiatives prometteuses mises de l'avant pour favoriser l'utilisation des parcs et des espaces verts dans le contexte de la pandémie;
- ▶ Faire connaître des ressources disponibles pertinentes pour favoriser la mise en place de projets de verdissements et améliorer l'accès à des parcs et à des espaces verts.

¹ Les parcs et espaces verts urbains comprennent les parcs, les espaces verts pour la pratique de sports et d'activités physiques, ainsi que les forêts urbaines.

² Distanciation physique : au Québec, si vous devez sortir, maintenez autant que possible une distance d'au moins deux mètres avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit (17).



Démarche méthodologique

Pour répondre aux objectifs, une recherche documentaire a été effectuée. Elle s'appuie sur :

- ▶ Un survol de la littérature scientifique, grise et médiatique à partir d'une veille sur la COVID-19 et l'environnement bâti et le déconfinement, produite par l'INSPQ depuis le 24 mars 2020. Pour la veille scientifique, les bases de données consultées sont les suivantes : *Ageline, Cinahl, Eric, Environment Complete, Health Policy Reference Center, Political Science Complete, Psychology and Behavioral Sciences Collection, Public Affaire Index, Socindex, PubMed*, et un tri manuel des articles a été réalisé. Pour la veille médiatique, plusieurs fils RSS sont consultés en appliquant les mots clés liés à la COVID-19;
- ▶ Un survol complémentaire de la littérature grise et scientifique : repérage de documents dans Google et Google Scholar et dans certains sites (ex. : Organisation mondiale de la santé, sites gouvernementaux ou institutionnels);
- ▶ Des documents existants publiés par l'INSPQ dans le domaine de l'environnement bâti et la santé (dont certains extraits peuvent être repris intégralement);
- ▶ La recherche de photos sur les exemples de bonnes pratiques a aussi été réalisée dans Google Image, Pinterest et Instagram.

Bénéfices santé des parcs et des espaces verts urbains

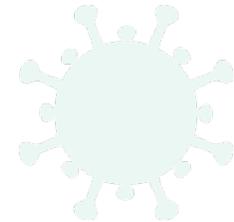
Pendant la pandémie, l'utilisation des parcs et des espaces verts a connu une croissance importante pour prendre l'air, faire de l'exercice et se reposer (14, 16). Les recherches montrent que l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts est un déterminant important de notre santé et bien-être. De nombreuses études scientifiques montrent les bienfaits des parcs et des espaces verts pour la santé physique et mentale (11, 21, 22). En voici des exemples :

Santé physique

- ▶ Les parcs et les espaces verts offrent la possibilité de s'adonner à différentes activités physiques bénéfiques pour la santé (transport actif, activités sportives, activités récréatives et de plein air);
- ▶ L'accès et la disponibilité des parcs et des espaces verts dans les quartiers sont associés à une réduction de la mortalité associée à certaines maladies, dont les maladies cardiovasculaires et respiratoires;
- ▶ Les arbres disposés en bordure des rues procurent de l'ombre et contribuent à créer des corridors verts connectés favorisant la marche et le transport actif;
- ▶ La présence de parcs et des espaces verts crée des îlots de fraîcheur. Ainsi, les parcs et les espaces verts contribuent à l'amélioration du confort thermique des gens, ce qui a un effet direct sur leur santé et leur bien-être. Ils constituent donc un refuge approprié pour la population ayant moins accès à des lieux climatisés et contribuent ainsi à réduire les inégalités sociales de santé.

Santé mentale

- ▶ La concentration, le sommeil, la confiance sont influencés positivement par la proximité des parcs et des espaces verts;
- ▶ La présence d'espaces verts affecte positivement la vitalité, l'humeur et le sentiment de rétablissement à la suite d'événements stressants;



- ▶ La présence de parcs et d'espaces verts réduit les risques de développer des symptômes de dépression et diminue l'incidence du stress;
- ▶ L'accès aux parcs et aux espaces verts a le potentiel d'améliorer la santé mentale et physique et de limiter l'anxiété et le stress générés par la pandémie (12).

Bénéfices sociaux

Les rencontres et l'implication sociale chez les différents groupes d'âge de la société sont favorisées par la présence de parcs et d'espaces verts. Ils aident à la construction d'un tissu social et à développer et à maintenir un sentiment d'appartenance à une communauté ou à un quartier (21, 23). La présence de parcs et d'espaces verts permet de briser l'isolement social, et ce, particulièrement en milieu défavorisé. D'ailleurs, pendant la pandémie, une plus grande fréquentation des parcs, particulièrement les petits parcs de quartiers, a été observée dans les villes où le confinement avait été décrété (24).

Personnes âgées

Les personnes âgées risquent le plus de souffrir des effets de la COVID-19 et sont un groupe vulnérable, car elles sont particulièrement susceptibles de vivre de l'anxiété ou de souffrir de dépression liée à leur isolement social (23). En ce sens, l'accès à la végétation, en plus de prévenir l'isolement, favorise la marche chez les personnes âgées et aide à maintenir une bonne condition physique et musculaire (21).

Pour une utilisation sécuritaire des parcs et des espaces verts

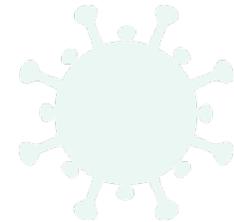
Fréquenter les parcs et les espaces verts conformément aux consignes sanitaires

Le risque d'être infecté par le virus SRAS-CoV-2 dans l'environnement extérieur est considéré comme étant très faible, dans la mesure où les gens respectent la distanciation physique et les consignes d'hygiène en vigueur. Pour minimiser les risques d'infection, les usagers des parcs et des espaces verts doivent continuer à (18, 25–27) :

- ▶ Ne pas fréquenter les parcs et les espaces verts s'ils éprouvent des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19, s'ils sont en attente d'un test ou d'un résultat de test, s'ils sont en isolement à domicile, de même que s'ils reviennent de voyage³;
- ▶ Observer une distanciation physique d'au moins deux mètres entre les personnes ne provenant pas d'un même ménage et envisager de visiter les parcs et les espaces verts en dehors des périodes de grands achalandages pour faciliter cette distanciation;
- ▶ Respecter les consignes en vigueur concernant les rassemblements extérieurs, par exemple lors d'une réunion familiale ou entre amis dans un parc (28);
- ▶ Privilégier la fréquentation d'un parc ou d'un espace vert à l'intérieur de leur région de résidence puisqu'il est toujours demandé à toute personne de limiter autant que possible les déplacements d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, même s'il est permis de se déplacer entre les régions (29);
- ▶ Se laver fréquemment les mains et pratiquer l'étiquette respiratoire⁴ en tout temps;

³ Les voyageurs de retour au Canada doivent rester en isolement à domicile pour la durée imposée par la Loi sur la mise en quarantaine (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/q-1.1/index.html>).

⁴ L'étiquette respiratoire consiste à se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on tousse ou éternue et à utiliser des mouchoirs ou son coude replié, et à se laver ensuite les mains. Elle consiste aussi à utiliser des mouchoirs à usage unique et à les jeter immédiatement à la poubelle après usage ainsi qu'à éviter de se toucher la bouche ou les yeux avec les mains (30).



- ▶ Envisager de porter un masque ou un couvre-visage lorsque la distance de deux mètres ne peut être respectée et que l'activité pratiquée est d'un faible niveau d'intensité comme dans le cas de la marche d'un pas lent ou modéré (27). Le port du masque ou du couvre-visage représente une mesure supplémentaire de l'étiquette respiratoire dans les lieux publics achalandés, incluant ceux à l'extérieur. Toutefois, croiser (durant une très courte période) une personne à moins de deux mètres sans contact et sans s'arrêter représenterait un risque très faible de s'infecter (1).

Utiliser le mobilier urbain et les aires de jeux en contexte de déconfinement graduel

L'utilisation du mobilier urbain (bancs de parc, tables extérieures, fontaines d'eau, etc.) par les usagers des parcs et des espaces verts voulant profiter d'un moment de détente est jugée sécuritaire lorsque les mesures de distanciation physique et d'hygiène continuent d'être bien appliquées (18). Dans le même sens, quand la fréquentation des aires de jeux est permise (31), il est jugé sécuritaire que les enfants et leur famille utilisent les modules de jeux s'ils appliquent les mesures de distanciation physique et d'hygiène en vigueur (18). Rappelons que le port du masque ou du couvre-visage n'est pas recommandé pour les jeunes enfants de moins de deux ans (26). Également, lorsque du matériel sportif ou de jeu est apporté, il importe d'éviter de le partager avec d'autres et de le nettoyer en rentrant à la maison (26).

Être actif en contexte de distanciation physique

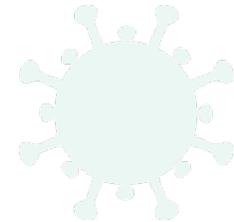
Les parcs et les espaces verts offrent la possibilité de pratiquer une diversité d'activités sportives, de loisirs, de plein air. Plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs nouvellement permises au Québec, notamment celles pratiquées en groupe (31). Des recommandations spécifiques ont été émises pour que la pratique de ces activités soit la plus sécuritaire possible, en plus du maintien des consignes d'hygiène en vigueur (27, 32) :

- ▶ Respecter les principes de distanciation physique. Les contacts ou rapprochements de courte durée et peu fréquents sont toutefois permis dans les activités pratiquées en équipe (ex. : durant une partie) (30);
- ▶ Marcher ou faire du vélo en gardant la plus grande distance possible entre les autres cyclistes et piétons et éviter de rouler en groupe;
- ▶ Éviter de pratiquer une activité physique dans les zones très achalandées de certains parcs. Éviter de pratiquer les activités dans les moments de fort achalandage de certains parcs;
- ▶ Éviter les accolades et autres effusions qui diminuent inutilement la distanciation physique entre les coéquipiers.

Plus de détails relativement à la pratique sécuritaire de ces activités physiques et sportives dans un contexte de déconfinement graduel se retrouvent sur le site de l'INSPQ : [Pratique sécuritaire de la marche et du vélo à l'extérieur en contexte de pandémie de COVID-19](#), et sur celui du Gouvernement du Québec, [Reprise des activités sportives, de loisir et de plein air en contexte de COVID-19](#) et [Directives de santé publique — Reprise des activités physiques et sportives, individuelles et en équipe, à l'intérieur et à l'extérieur](#).

Profiter des lieux de baignade tout en continuant de se protéger

Plusieurs parcs et espaces verts en milieux urbains offrent un accès à des lieux de baignade comme des piscines, jeux d'eau, pataugeoires et plages. Des consignes sanitaires doivent donc continuer à être appliquées pour minimiser le risque de transmission de la COVID-19. Les municipalités et les exploitants des lieux de baignade peuvent aussi contribuer à diminuer les risques d'infection pour les baigneurs et les employés en appliquant les recommandations disponibles sur le site suivant : [COVID-19 : Lieux de baignade](#).



Déterminants de la fréquentation des parcs et des espaces verts

Bien que les bénéfices des espaces verts pour la santé des populations soient démontrés, des aménagements adéquats permettront de maximiser leur utilisation. Certaines caractéristiques sont plus propices à l'utilisation des parcs et des espaces verts : l'accessibilité géographique⁵, l'esthétisme, la propreté, la conception d'aménagements sécuritaires⁶ et l'offre d'activités permettant à différents groupes de la population de les utiliser (11, 21).

Un espace vert bien entretenu sera plus fréquenté ce qui en fera un lieu propice pour soutenir les liens sociaux et renforcer les collectivités. Un bon entretien contribue également à rendre ces lieux plus sécuritaires, ce qui constitue un enjeu particulièrement important pour certains groupes de populations plus vulnérables tels que les personnes à mobilité réduite, les enfants, les femmes et les aînés (33). Ils permettent aussi de réduire la criminalité des quartiers, notamment en raison de leur utilisation accrue et de l'augmentation de la surveillance faite naturellement par les usagers.

Par ailleurs, les différents éléments et aménagements qui composeront le parc ou l'espace vert pourront aussi avoir un impact sur sa fréquentation : sentiers, éclairage, espaces de tables à pique-nique, modules de jeux, terrains sportifs, installations sanitaires et fontaines d'eau. La présence d'ombre sera également considérée par les usagers. Enfin, la grandeur des espaces verts aura une influence sur le type d'activités qui y sera effectué : les parcs linéaires favoriseront l'activité physique, alors que les parcs de petite taille, par exemple, seront plus propices aux activités de détente (34).

Quelques pistes d'actions

Alors que les municipalités du monde entier procèdent ou ont procédé à la réouverture des parcs et des espaces verts, certaines d'entre elles ont mis en place des mesures minimisant les risques d'infection.

Nettoyer les équipements publics

Le risque de transmission du virus par le biais de ces équipements est vraisemblablement faible selon l'INSPQ étant donné que la survie du virus dans l'environnement extérieur est limitée (18). Les procédures de nettoyage courantes pour l'équipement et les accessoires urbains doivent toutefois être maintenues. Le nettoyage du mobilier, particulièrement celui plus fréquemment manipulé (ex. : fontaine d'eau, modules de jeux, tables, etc.) est une mesure ciblée qui pourrait contribuer à diminuer le risque de transmission du virus (18). À cet effet, l'INSPQ fournit des détails dans le document [COVID-19 : Nettoyage de surfaces](#).

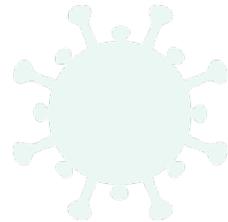
Communiquer les consignes d'hygiène, de distanciation physique et d'usage

La stratégie de communication est un outil communément utilisé pour rappeler les consignes d'hygiène et de distanciation physique lors de la visite des parcs et des espaces verts. Installer des panneaux explicatifs à plusieurs endroits stratégiques du parc rappellera aux visiteurs que les consignes sanitaires sont toujours en vigueur (35).

Les messages communiqués devraient être simples et adaptés au grand public afin qu'ils soient faciles à comprendre. Il est d'ailleurs suggéré d'accompagner le message d'une infographie pour faciliter la

⁵ La Commission européenne recommande que chaque résident dispose d'un espace vert à moins de 300 mètres de son habitation, à vol d'oiseau, ou encore à dix minutes de marche (21).

⁶ Les six principes d'aménagements sécuritaires sont : la signalisation, la visibilité, l'achalandage, la surveillance formelle et l'accès à l'aide, l'aménagement et l'entretien, la concertation municipale et la participation de la communauté (33).



compréhension des personnes qui ne savent pas lire ou des allophones. Les panneaux infographiques devraient être installés aux entrées des parcs ainsi qu’aux abords des infrastructures communautaires, sportives et de jeu. L’infographie destinée à la fréquentation des parcs gagne à être diffusée par les médias municipaux, tels que les sites web, les médias sociaux et les journaux locaux (36).

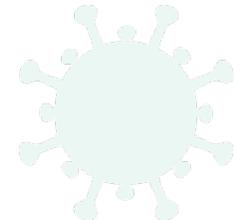
Dans les messages, il peut aussi être suggéré aux visiteurs d’apporter leur bouteille d’eau réutilisable et leur gel hydroalcoolique, et d’inclure des informations quant à la fermeture de certaines infrastructures (37). Finalement, des informations sur les autres mesures mises en place dans cet espace vert devraient accompagner les consignes de mesures sanitaires afin qu’elles soient facilement associées aux mesures de santé publique (36).

Exemples d’ici et d’ailleurs

Stratégies de communication	
<p>Voici une infographie produite par la ville de Burlington (Verm., É.-U.). La municipalité appelle au partage en demandant aux citoyens d’avoir une utilisation sensible des parcs afin que tous y aient successivement accès et, bien sûr, de maintenir la distance avec les autres usagers.</p>	 <p>Source : https://enjoyburlington.com/covid19/</p>
<p>En plus des consignes sanitaires affichées aux entrées des parcs, plusieurs arrondissements de la ville de Montréal démontrent ce que représente une distance de deux mètres.</p> <p>Ci-contre, une affiche à l’entrée du parc Clifford, Arrondissement Le Sud-Ouest.</p>	 <p>Source : Ariane St-Louis, 2020.</p>

Donner accès à des infrastructures sanitaires

L’accès à des infrastructures sanitaires est une mesure pour encourager l’hygiène des mains dans les parcs. Cette mesure peut prendre différentes formes. Il peut s’agir de maintenir l’accès aux blocs sanitaires déjà en place, d’ajouter des infrastructures temporaires telles que des distributeurs de gel hydroalcoolique ou des stations mobiles pour le lavage des mains ou des toilettes autonettoyantes (38). À cet effet, l’accès à l’eau potable par des fontaines d’eau devrait être favorisé, autant à des fins d’hygiène qu’afin d’éviter la déshydratation en période de chaleur extrême. Il est recommandé de remplir des bouteilles d’eau réutilisables plutôt que de boire directement à la fontaine d’eau. Quelle que soit la forme choisie, les infrastructures sanitaires devraient être nettoyées et entretenues fréquemment (38). Si les blocs sanitaires sont inaccessibles, il est recommandé d’avertir les usagers pour qu’ils puissent se préparer en conséquence.



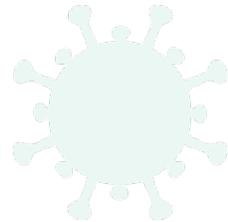
Exemples d'ici et d'ailleurs

Accès à des infrastructures sanitaires	
<p>La ville de Paris a ajouté des distributeurs de gel hydroalcoolique sur son territoire, notamment dans les parcs et les espaces verts, mais aussi du savon sur une soixantaine de fontaines d'eau publiques dans l'espace public, dans les parcs et à proximité des aires de jeux pour enfants (39, 40).</p>	 <p>Source : Design Collectif CLEF, photo Laurent Teyssier, 2020</p>
<p>La ville de Westmount a ajouté des bornes distributrices de gel hydroalcoolique sur plusieurs de ses terrains de jeu (41).</p>	 <p>Source : Madeleine Borgeat, 2020</p>

Modifier les aménagements, le mobilier et les règles d'usage

Une autre mesure pouvant être réalisée à faible coût pour favoriser le maintien d'une distance de deux mètres entre les usagers consiste à modifier l'aménagement, le mobilier urbain et des règles d'usage. En contexte de pandémie, une redéfinition des activités offertes dans les espaces verts pourrait être proposée : sentiers plus larges pour la marche ou la course, plus d'espaces de repos et d'exercices individuels que d'espaces pour les sports d'équipes. La fermeture temporaire des endroits plus exigus dans les parcs et propices aux attroupements pourrait être considérée, par exemple les installations pour profiter de points de vue.

De plus, le mobilier (bancs, tables, balançoires, etc.) peut être aménagé différemment dans l'espace du parc de manière à ce que les pièces de mobilier soient éloignées les unes des autres. Par exemple, la ville de Longueuil a inclus, dans son plan d'aménagement des espaces urbains pour la saison estivale, l'ajout de mobilier urbain dans neuf parcs municipaux, en les plaçant de façon à respecter les consignes de santé publique (42). Il est aussi possible de restreindre l'accès d'une partie du mobilier. Pour les parcs linéaires, les sentiers ou les circuits, une stratégie peut être de déterminer un sens de circulation afin d'éviter les croisements entre randonneurs (43). Finalement, les espaces municipaux résiduels, tels que les terrains en friche, ou les espaces verts sous-utilisés (p. ex. les cimetières, terrains de soccer ou de baseball, golf) représentent des opportunités pour la création de nouveaux aménagements (44).



Exemples d'ici et d'ailleurs

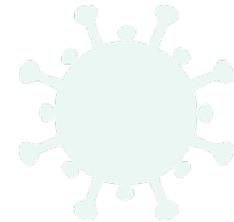
Modification du mobilier urbain ou des règles d'usage	
<p>Pour aider parents, accompagnateurs et enfants à maintenir leurs distances, les balançoires ont été partiellement installées dans plusieurs parcs pour enfants de la ville de Montréal. Ci-contre, le parc Pélican dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie.</p>	 <p>Source : Ariane St-Louis, 2020</p>
<p>La ville pays de Singapour utilise du ruban adhésif sur son mobilier pour favoriser le respect de la distanciation physique. Ci-contre un banc du parc One-North.</p>	 <p>Source : Berny Tan, @tape_measures, Instagram, 2020</p>

Délimiter de petits périmètres pour les bulles familiales

Une initiative simple et utile pour les parcs très fréquentés où la distanciation peut être difficile à maintenir consiste à tracer de petits périmètres espacés de deux mètres sur l'herbe chacun représentant un espace disponible pour un usager ou une famille (45). Dans un même ordre d'idée, un cercle d'un rayon de deux mètres peut être tracé au sol afin de démontrer ce que représente la distanciation à adopter.

Exemples d'ici et d'ailleurs

Création de petits périmètres	
<p>La ville d'Ottawa a tracé des cercles dans plusieurs grands parcs de la ville pour favoriser la distanciation physique en période d'achalandage. Ci-contre le parc Mooney's Bay.</p>	 <p>Source : Ville d'Ottawa, 2020, https://twitter.com/ottawacity/status/1271165314697437186/photo/1</p>
<p>L'avenue Park-Stanley reliant les parcs Basile-Routier et Maurice-Richard dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.</p>	 <p>Source : Gabrielle Désilets, 2020</p>



Améliorer l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts

Étant donné les importants bénéfices que peuvent rapporter les parcs et les espaces verts sur la santé et le bien-être, et ce plus particulièrement en temps de pandémie, la décision de fermer les parcs et les espaces verts urbains devrait être prise avec une extrême précaution (5, 21, 34, 46, 47). Nonobstant les bénéfices santé qu'apportent les parcs et les espaces verts, leur fermeture peut exacerber les iniquités sociales dans l'accès à la végétation. Il va sans dire, les populations plus favorisées ont généralement un accès garanti à des espaces verts par une cour privée (46).

Dans le contexte de la pandémie, des données préliminaires montrent que certaines populations ont plus difficilement accès aux parcs et aux espaces verts (12, 48–50). Pour ces populations, des mesures doivent être mises en place. Parmi celles-ci, il y a la création de nouveaux parcs et espaces verts (51) ou l'amélioration des points d'accès aux parcs existants. En ce sens, la création d'un réseau de liens cyclables et piétonniers spacieux et verti autour et entre les parcs peut contribuer à améliorer l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts (27). La ville de Montréal a créé un tel réseau reliant les grands parcs de la ville afin de favoriser les déplacements actifs tout en pratiquant la distanciation physique entre les usagers. À lui seul, ce réseau représente 112 km de voies actives et sécuritaires (52).

Des mesures spécifiques pour les enfants

Les recommandations et mesures mentionnées précédemment s'appliquent aussi aux aires de jeux pour enfants. Des infographies spécifiquement conçues pour les enfants devraient être installées à l'entrée des infrastructures qui leur sont destinées. Pour continuer à s'amuser en minimisant les contacts entre les enfants, il peut être intéressant de considérer d'autres options aux traditionnels modules de jeux, telles que les aménagements favorisant le jeu libre ou les jeux tracés au sol. Ces types d'aménagement ont aussi pour avantage de stimuler la créativité chez l'enfant plutôt que de contraindre l'utilisation du mobilier à un seul usage (ex. : une glissade sert à glisser, une balançoire à se balancer). Comme mentionné précédemment, les municipalités ne devraient pas hésiter à modifier les aménagements des parcs et des espaces verts, par exemple en transformant des lieux sous-utilisés, pour favoriser le jeu chez les enfants tout en permettant de maintenir leurs distances (53). À titre d'inspiration, l'école Saint-Joseph à Granby a transformé son stationnement à vélos en jeu de baby-foot grandeur nature. Les enfants peuvent ainsi jouer ensemble sans se toucher (54, 55).

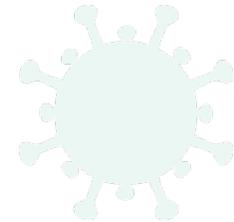
Des exemples d'ici

Autres options aux modules de jeux

Maintenu ouvert durant le confinement, le projet l'Île-aux-Volcans attenant au parc Père Marquette, dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, à Montréal, est une place publique pour enfants qui s'inspire du concept de jeu libre. On y trouve des buttes pour grimper, glisser, se cacher, du sable et des billots de bois pour construire des structures de toutes sortes, des grosses roches pour s'asseoir, sauter d'une à l'autre, etc.



Source :
Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie



Autres options aux modules de jeux

Les modules de jeu et marquage au sol du projet de rue piétonne Avenue Park Stanley reliant les parcs Basile-Routier et Maurice-Richard (arr. d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal) encouragent un usage polyvalent où il est facile de maintenir la distance avec les autres usagers.



Source : Gabrielle Désilets, 2020

Pour aider les communautés à mettre en place les mesures, le *Ministry of Housing, Communities & Local Government* du Royaume-Uni a développé un schéma composé de dix étapes (56). Les premières étapes sont liées à l'identification des zones et des mesures à mettre en place jusqu'à l'évaluation et la modification de celles-ci le cas échéant. Le schéma est présenté en annexe.

Ressources et outils disponibles

Les mesures de confinement ont limité l'accès des personnes à plusieurs services et infrastructures incluant dans plusieurs juridictions les parcs et les espaces verts (46,57).

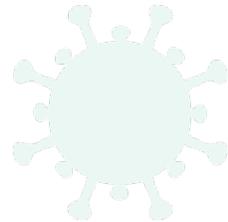
Il est important de prioriser la création d'environnements favorables aux populations vulnérables. Les données préliminaires liées à la COVID-19 montrent que les secteurs défavorisés et à densité de population élevée sont plus susceptibles d'être plus lourdement touchés (7, 58). De plus, ces secteurs sont souvent caractérisés par un accès plus faible à des parcs et des espaces verts (59).

La mise en place d'aménagements et de projets de verdissement est une opportunité d'augmenter l'accès à des lieux favorisant la santé et le bien-être tout en respectant les mesures de distanciation physique. Suite à cette pandémie, il est envisagé qu'il y aura une plus grande demande pour de plus petits espaces verts ou parcs de quartiers (34). Les municipalités pourront en profiter pour revitaliser des terrains inutilisés (44).

Plusieurs guides sont disponibles sur le verdissement et l'aménagement de parcs et d'espaces verts. Cette liste provient en partie d'un numéro de la collection OPUS produit par l'INSPQ : [Des actions pour une utilisation et une conception optimales des espaces verts.](#)

Je veux m'outiller

- ▶ Guides sports loisirs. [Projet Espaces.](#)
- ▶ Vivre en ville. [Verdir les quartiers, une école à la fois : le verdissement des cours d'école pour une nature de proximité.](#)
- ▶ Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU). [Guide d'aménagement d'un parc municipal.](#)
- ▶ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). [Guide des aires et des appareils de jeu.](#)
- ▶ Nature Québec. [Conservation des îlots de fraîcheur : une boîte à outils à l'intention des municipalités — Guide 1.](#)
- ▶ Union des municipalités du Québec. [Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires.](#)
- ▶ UK Ministry of Housing, Communities & Local Government. [Coronavirus \(COVID-19\): safer public places — urban centres and green spaces.](#)



Je veux m'inspirer

Voici des exemples de projets réalisés à travers le Québec :

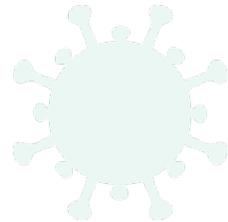
- ▶ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). [*Projets de lutte aux îlots de chaleur urbains.*](#)
- ▶ Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal. [*Interventions locales en environnement et aménagement urbain \(ILEAU\).*](#)
- ▶ Nature Québec. [*Milieux de vie en santé.*](#)
- ▶ Prix du CAMF 2020. [*L'île aux volcans Rosemont-La Petite-Patrie – Montréal.*](#)

Conclusion

Les parcs et les espaces verts ont une influence positive sur la santé physique et mentale de la population. Compte tenu du faible risque de transmission du virus à l'extérieur, dans le cas d'un reconfinement, il faut éviter dans la mesure du possible de fermer les parcs et les espaces verts urbains ainsi que leurs équipements (25, 47, 56, 60). Leurs bénéfices sur le bien-être et la santé sont d'autant plus importants dans un contexte de pandémie où la population peut avoir un accès limité à certains lieux et à certaines ressources.

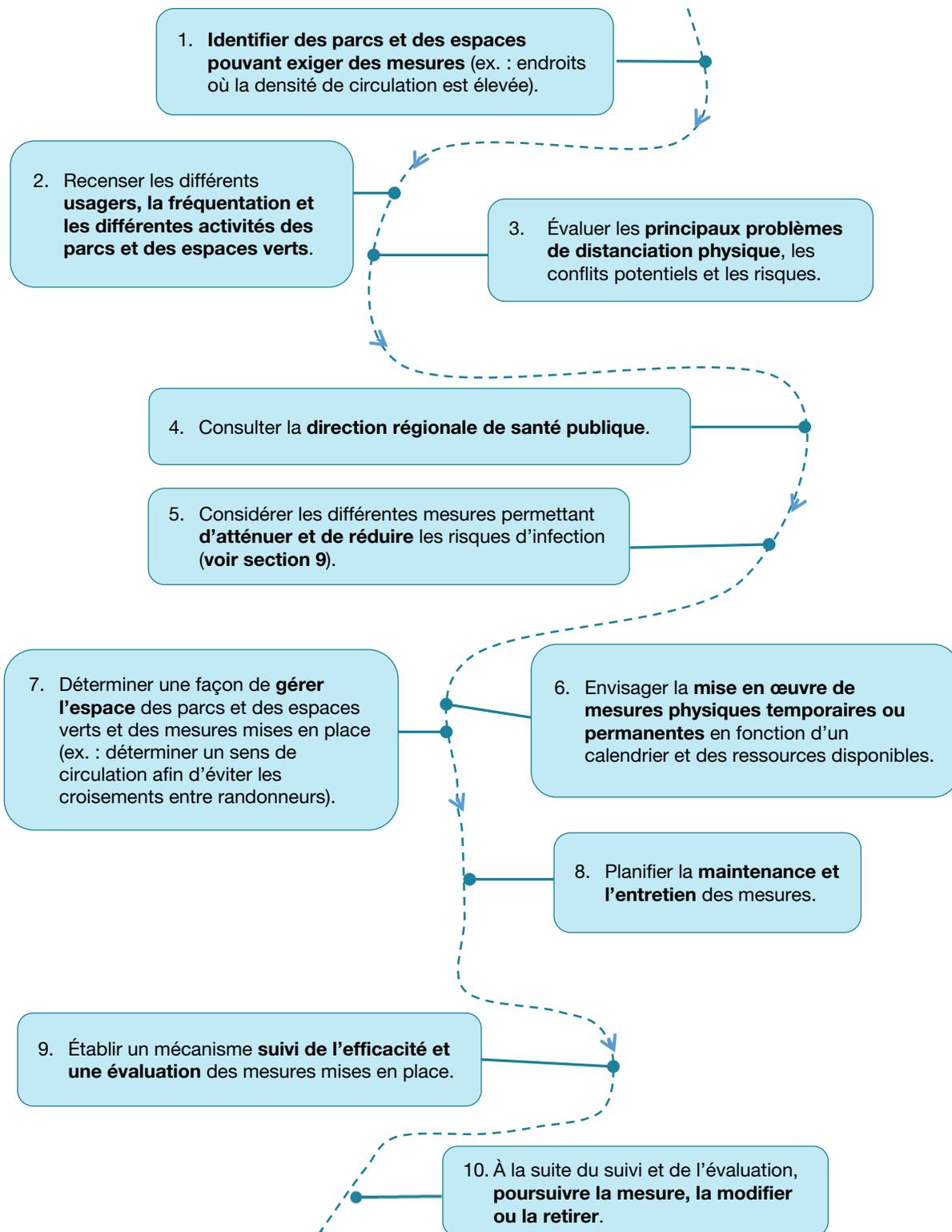
Pour maintenir les parcs et les espaces verts urbains ouverts, plusieurs mesures simples, abordables et conviviales peuvent être mises en place. Ces mesures faciliteront le respect des consignes de santé publique et limiteront la propagation du virus lors de la fréquentation de ces lieux.

L'accès aux parcs et aux espaces verts contribuera à une qualité de vie accrue pour les individus comme pour la communauté. Dans une période où plusieurs aspects de la vie sont perturbés, il est important de favoriser cet accès particulièrement dans les quartiers où la population est davantage vulnérable et défavorisée.

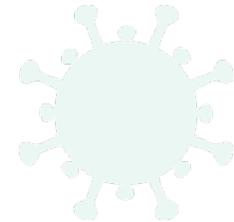


Annexe

Schéma pour faciliter l'implantation de mesures

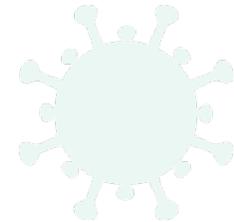


Traduit et adapté du Coronavirus (COVID-19) : Safer public places — urban centres and green spaces (56).

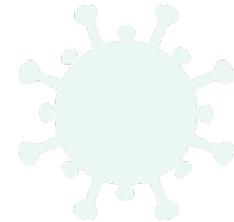


Références

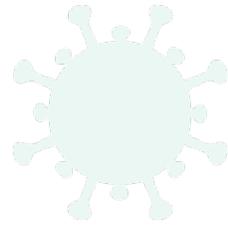
1. INSPQ. *COVID-19 : Mesures sanitaires recommandées pour la population générale* [en ligne]. Montréal : INSPQ; 2020 p. 9. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3008-mesures-sanitaires-population-generale-covid19.pdf>
2. Anderson RM, Heesterbeek H, Klinkenberg D, Hollingsworth TD. How will country-based mitigation measures influence the course of the COVID-19 epidemic? *The Lancet*. 21 2020; 395(10228):931-4.
3. Chu DK, Akl EA, Duda S, Solo K, Yaacoub S, Schünemann HJ, et collab. Physical distancing, face masks, and eye protection to prevent person-to-person transmission of SARS-CoV-2 and COVID-19: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet* [en ligne]. Elsevier; 1^{er} juin 2020 [cité le 12 juin 2020]; 0(0). Disponible : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)31142-9/abstract](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)31142-9/abstract)
4. Abrams EM, Szeffler SJ. COVID-19 and the impact of social determinants of health. *Lancet Respir Med* [en ligne]. 18 mai 2020 [cité le 12 juin 2020]; Disponible : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7234789/>
5. Samuelsson K, Barthel S, Colding J, Macassa G, Giusti M. Urban nature as a source of resilience during social distancing amidst the coronavirus pandemic [en ligne]. *Open Science Framework*; avr 2020. Disponible : <https://osf.io/3wx5a>
6. Alextabascio4247. Does Downtown Toronto Have Enough Green Space to Support its Residents? [En ligne]. Alex tabascio GIS. 2020 [cité le 12 juin 2020]. Disponible : <https://alextabascio.wordpress.com/2020/05/24/does-downtown-toronto-have-enough-green-space-to-support-its-residents/>
7. Markon M-P, Springmann V, Lemieux V. *Inégaux face à la pandémie* [en ligne]. Montréal : Direction régionale de santé publique; 2020. (Le point sur la santé des Montréalais en temps de pandémie). Disponible : https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/Conditions_socio%C3%A9conomiques/COVID-19_et_d%C3%A9favo/Inegaux-Pandemie_Version-Detaillee.pdf
8. Fisher Brendan, Grima N. The importance of urban natural areas and urban ecosystem services during the COVID-19 pandemic [en ligne]. *SocArXiv*; juin 2020. Disponible : <https://osf.io/sd3h6>
9. Baillie R. How social distancing has renewed our love for nature, and what it means for a sustainable future. 2020.
10. Bamba C, Riordan R, Ford J, Matthews F. The COVID-19 pandemic and health inequalities. *J Epidemiol Community Health* [en ligne]. BMJ Publishing Group Ltd; 12 juin 2020 [cité le 23 juin 2020]. Disponible : <https://jech.bmj.com/content/early/2020/06/13/jech-2020-214401>
11. Beaudoin M, Labesse ME, Prévost C, Robitaille É, Burigusa G, Gauthier M, et collab., rédacteurs. *OPUS*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec; 2019. (OPUS).
12. The trust for public land. Parks and the pandemic [en ligne]. San Francisco : The Trust for Public Land; 2020 p. 12. Disponible : <https://www.tpl.org/sites/default/files/Parks%20and%20Pandemic%20-%20TPL%20special%20report.pdf>
13. Lefebvre S-M. *Comment votre ville affronte-t-elle le coronavirus?* 2020 [cité le 11 juin 2020]; Disponible : <https://www.journaldemontreal.com/2020/03/14/votre-ville-est-elle-prete-a-affronter-le-coronavirus>
14. Venter Z, Barton D, Gundersen V, Figari H, Nowell M. Urban nature in a time of crisis: recreational use of green space increases during the COVID-19 outbreak in Oslo, Norway [en ligne]. *SocArXiv*; mai 2020. Disponible : <https://osf.io/kbdum>
15. [En ligne]. Stockholm Resilience Centre. Coronavirus highlights the need for open green spaces in cities - Stockholm Resilience Centre; 21 avr. 2020 [cité le 12 juin 2020]. Disponible : <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2020-04-21-coronavirus-highlights-the-need-for-open-green-spaces-in-cities.html>
16. COVID-19 Community Mobility Report [en ligne]. Google. COVID-19 Community Mobility Report; 2020 [cité le 23 juin 2020]. Disponible : <https://www.google.com/covid19/mobility?hl=en>



17. Gouvernement du Québec. *Informations générales sur la maladie à coronavirus (COVID-19)* [en ligne]. 12 mai 2020 [cité le 12 mai 2020]. Disponible : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/>
18. Comité d'experts en santé environnementale, INSPQ. COVID-19 : *Environnement extérieur — Questions-Réponses* [en ligne]. 2020. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3002-environnement-exterieur-covid19>
19. Ahmadpoor N, Shahab S. Realising the value of greenspace: A planners' perspective on the COVID-19 pandemic. *Town Planning Review*. 2020.
20. Joint Statement on Keeping Parks, Trails and Open Spaces Accessible | National Recreation and Park Association [en ligne]; [cité le 12 juin 2020]. Disponible : <https://www.nrpa.org/about-national-recreation-and-park-association/press-room/NRPA-statement-on-using-parks-and-open-space-while-maintaining-social-distancing/>
21. Beaudoin M, Levasseur M-È. *Verdir les villes pour la santé de la population : revue de la littérature*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec; 2017. 103 p.
22. Markevych I, Schoierer J, Hartig T, Chudnovsky A, Hystad P, Dzhambov AM, et collab. Exploring pathways linking greenspace to health: Theoretical and methodological guidance. *Environmental Research*. 1^{er} oct. 2017; 158:301-17.
23. Lévesque J, Poitras D, Leclair V, Robitaille É, Tourigny A. *Lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées en contexte de pandémie*. INSPQ; 2020.
24. van den Berg R. How Will COVID-19 Affect Urban Planning? [En ligne]. *The CityFix*. 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <https://thecityfix.com/blog/will-covid-19-affect-urban-planning-rogier-van-den-berg/>
25. Centers for Disease Control and Prevention [en ligne]. CDC. Parks and Recreational Facilities; 2020 [cité le 23 juin 2020]. Disponible : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/parks-rec/index.html>
26. Comité sur les mesures populationnelles (COVID-19), INSPQ. *COVID-19 : Port d'un couvre-visage par la population générale* [en ligne]. INSPQ; 2020. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2972-couvre-visage-population-covid19>
27. Robitaille É, St-Louis A, Pigeon É, Labesse ME, Lavoie M, Maurice P. *Pratique sécuritaire de la marche et du vélo à l'extérieur en contexte de pandémie de COVID-19* [en ligne]. Québec : INSPQ; 2020 p. 15. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3010-pratique-securitaire-marche-velo-covid19>
28. Gouvernement du Québec. *Rassemblements dans le contexte de la COVID-19* [en ligne]. 2020. Disponible : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/assemblements-evenements-covid19/>
29. Gouvernement du Québec. *Déplacements entre les régions et les villes dans le contexte de la COVID-19* [en ligne]. 2020. Disponible : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deplacements-regions-villes-covid19/>
30. Gouvernement du Québec. *Directives de santé publique concernant la reprise progressive des activités de sport et de loisir en contexte de COVID-19* [en ligne]. 2020 [cité le 23 juin 2020]. Disponible : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/directives-reprise-activites-sportives/>
31. Gouvernement du Québec. *Reprise des activités sportives, de loisir et de plein air en contexte de COVID-19* [en ligne]. 2020. Disponible : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/>
32. Gouvernement du Québec. *Au Québec, on bouge tout en continuant de se protéger! covid-19 : guide des consignes sanitaires à suivre lors de la pratique d'activités physiques, sportives, de loisir ou de plein air* [en ligne]. 2020. Disponible : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/MEES_Consignes_Reprise_LS.pdf?1591289146
33. Paquin S. *Ma ville en toute confiance : Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires* [en ligne]. Montréal : UMQ; 2009 p. 25. Disponible : <https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P44/5k.pdf>
34. Honey-Roses J, Anguelovski I, Bohigas J, Chireh V, Daher C, Konijnendijk C, et collab. The Impact of COVID-19 on Public Space: A Review of the Emerging Questions [en ligne]. *Open Science Framework*; avr 2020. Disponible : <https://osf.io/rf7xa>



35. Gouvernement de l'Alberta. *Renseignements sur la COVID-19 : directives sur les activités de plein air* [en ligne]. 2020. Disponible : <https://open.alberta.ca/publications/covid-19-information-guidance-for-outdoor-recreation-french>
36. Gauthier A, Boivin M, Gamache L, Poitras D, St-Pierre J. COVID-19 : *Stratégies de communication pour soutenir la promotion et le maintien des comportements désirés dans le contexte de déconfinement graduel*. INSPQ; 2020.
37. Union des municipalités du Québec [en ligne]. UMQ. *Sensibiliser aux comportements responsables à adopter face à la COVID-19*; 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <https://umq.qc.ca/publication/sensibiliser-aux-comportements-responsables-a-adopter-face-a-la-covid-19/>
38. Centers for Disease Control and Prevention [en ligne]. CDC. *Guidance for Park Administrators*; 6 juin 2020 [cité le 23 juin 2020]. Disponible : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/parks-rec/park-administrators.html>
39. École nationale supérieure de création industrielle. *Des designers contribuent à la politique d'hygiène d'utilité publique de Paris* [en ligne]; 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : https://www.ensci.com/actualites/une-actu/news/detail/News/30767/?no_cache=1&cHash=e585ebdb0486be6f91179f7b46867d3
40. Ville de Paris. *Des distributeurs de solutions hydroalcooliques installés dans l'espace public* [en ligne]. 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <http://www.paris.fr/pages/deploiement-massif-de-distributeur-de-solutions-hydroalcooliques-7762>
41. Sweeney L. *Playground equipment now includes sanitizer dispensers*. westmountindependent [en ligne]. 2020; Disponible : <https://www.westmountindependent.com/Wlv14.6c.pdf>
42. Ville de Longueuil. *Aménagement des espaces urbains pour la saison estivale* [en ligne]. 2020 [cité le 12 juin 2020]. Disponible : <https://www.longueuil.quebec/fr/amenagement-espaces-urbains-saison-estivale>
43. kottke.org [en ligne]. Kottke J. *Tape As Pandemic Architectural Element*; 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <https://kottke.org/20/04/tape-as-pandemic-architectural-element>
44. Bloomberg CityLab. *How the Coronavirus Recovery Is Changing Cities*. Bloomberg.com [en ligne]. 2020 [cité le 23 juin 2020]; Disponible : <https://www.bloomberg.com/features/2020-city-in-recovery/>
45. Radio-Canada.ca [en ligne]. ICI.Radio-Canada.ca ZS — *Ottawa peint des cercles de distanciation physique au parc Mooney's Bay*. Coronavirus : Ontario; 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1707686/mooneys-bay-parc-cercle-ottawa-covid19->
46. Freeman S, Eykelbosh A. *COVID-19 and outdoor safety: Considerations for use of outdoor recreational spaces*. National Collaborating Centre for Environmental Health. 2020.
47. WHO. *Strengthening Preparedness for COVID-19 in Cities and Urban Settings* [en ligne]. Genève : World Health Organization; 2020. Disponible : <https://www.who.int/publications/i/item/strengthening-preparedness-for-covid-19-in-cities-and-urban-settings>
48. Shoari N, Ezzati M, Baumgartner J, Malacarne D, Fecht D. *Accessibility and allocation of public parks and gardens during COVID-19 social distancing in England and Wales*. medRxiv. Cold Spring Harbor Laboratory Press; 18 mai 2020; 2020.05.11. 20098269.
49. CityLab [en ligne]. Surico J. *The Power of Parks in a Pandemic*; 2020 [cité le 12 juin 2020]. Disponible : <https://www.citylab.com/perspective/2020/04/coronavirus-nature-city-park-funding-accessibility-location/609697/>
50. Surico J. *Need More Outdoor Public Space? Maybe Cities Already Have It*. Bloomberg.com [en ligne]. 2020 [cité le 23 juin 2020]; Disponible : <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-05-06/5-ways-cities-can-make-more-public-space-fast>
51. Howard K, Culbertson K. *More Equitable Access to Open Space? Vancouver Has A Plan for That* [en ligne]. *The CityFix*. 2020 [cité le 23 juin 2020]. Disponible : <https://thecityfix.com/blog/equitable-access-open-space-vancouver-plan-katherine-howard-kurt-culbertson/>
52. La Presse [en ligne]. Agence France-Presse. *Montréal annonce un plan sans précédent pour vélos et piétons*; 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-15/montreal-annonce-un-plan-sans-precedent-pour-velos-et-pietons>



53. Fortier D. *Guide des aires et des appareils de jeu : incluant une grille d'inspection basée sur la norme CAN/CSA-Z614-03*. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2005. 78 p.
54. CQPP. *Bouger : les villes s'adaptent à la distanciation physique* [en ligne]. Montréal : CQPP; 2020 p. 1. Disponible : <https://www.cqpp.qc.ca/app/uploads/2020/05/Bouger-les-villes-adaptent-distanciation-physique.pdf>
55. La Voix de l'Est [en ligne]. Faucher P. *Du baby-foot humain à l'école Saint-Joseph*; 20 mai 2020 [cité le 22 juin 2020]. Disponible : <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/covid-19/du-baby-foot-humain-a-lecole-saint-joseph-d6be03d1d825aba7f92e1a5f48699d02>
56. Ministry of Housing, Communities & Local Government. Coronavirus (COVID-19): safer public places — urban centres and green spaces — Guidance — GOV.UK [en ligne]. 2020. Disponible : <https://www.gov.uk/guidance/safer-public-places-urban-centres-and-green-spaces-covid-19/download-this-guidance>
57. [En ligne]. Parcs et espaces fermeture — Recherche Google; [cité le 11 juin 2020]. Disponible : https://www.google.com/search?q=parcs+et+espaces+fermeture&safe=active&rlz=1C1GCEA_enCA810CA811&sxsrf=ALeKk00D2LKsLspa7zfn859Ftn5G9i5-ww:1591927634047&source=lnms&sa=X&ved=0ahUKEwjRq4rJmPvpAhUuSTABHXInDyc4HhD8BQgNKAA&biw=1920&bih=937&dpr=1
58. Dorn A van, Cooney RE, Sabin ML. COVID-19 exacerbating inequalities in the US. *The Lancet*. Elsevier; 18 avr. 2020; 395(10232):1243-4.
59. Apparicio P, Pham T-T-H, Séguin A-M, Landry SM. *Équité environnementale et distribution spatiale de la végétation à l'intérieur et autour des îlots résidentiels à Montréal : une double iniquité ?* CGQ. 5 mai 2014; 57(161):215-37.
60. Walawalkar A. Coronavirus UK: Jenrick has « made it clear » parks must stay open. *The Guardian* [en ligne]. 18 avr. 2020 [cité le 27 juin 2020]. Disponible : <https://www.theguardian.com/world/2020/apr/18/coronavirus-uk-jenrick-has-made-it-clear-parks-must-stay-open>

COVID-19 : utilisation sécuritaire des parcs et des espaces verts urbains en contexte de déconfinement graduel

AUTEUR

Comité en promotion et prévention

ÉQUIPE DE RÉDACTION (par ordre alphabétique)

Mélanie Beaudoin
Pascale Bergeron
Gabrielle Désilets
Maud Emmanuelle Labesse
Éric Robitaille
Ariane St-Louis

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë
Pierre Maurice

RÉVISION SCIENTIFIQUE

Guillaume Burigusa
Julie Laforest
Comité en promotion et prévention

Gisèle Trudeau
Chantal Sauvageau
Comité sur les mesures populationnelles (COVID-19)

Stéphane Buteau
Benoit Lévesque
Comité d'experts COVID-19 en santé environnementale

MISE EN PAGE

Sophie Michel

© Gouvernement du Québec (2020)

N° de publication : 3042